

La légion d'honneur aux derniers Résistants? Chiche

Nous nous permettons de vous mettre ci-dessous l'article lu dans le dernier numéro de notre journal départemental de l'A.N.A.C.R. écrit par notre co-président départemental, **Bernard Delaunay**, à propos de la promesse du président de la République Française d'honorer nos derniers Résistants, **soldats des Forces Françaises de l'Intérieur** encore parmi nous ce jour... hélas plus qu'une poignée. Cet article est intitulé "*Bonjour tristesse!*":

" Il y a plus d'un an l'ANACR-Corrèze était sollicitée par l'ONAC-VG pour présenter la liste des Résistants corréziens membres de l'ANACR susceptibles de recevoir la Légion d'Honneur.

Cette demande faisait suite à l'annonce par le Président de la République, pour le 70ème anniversaire de la Libération, d'attribuer 1500 décorations réservées aux derniers Résistants.

La liste de nos Résistants titulaires de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance a été transmise une première fois par notre secrétariat à l'ONAC-VG -Corrèze, une deuxième fois en juillet directement au ministère de la Défense à sa demande, une troisième fois à l'automne, encore au ministère, encore à sa demande (la liste aurait été égarée).

Entre temps, deux camarades Résistants sont décédés. Le 8 mai 2015, Bernard Delaunay présent à Paris pour la remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, était porteur de cette liste accompagnée d'un courrier de Jean Maison, remis au Président de la République à l'Élysée.

Depuis ces démarches, quelques Résistant(e)s corréziens de la liste, ont reçu la visite de la Gendarmerie pour enquêtes de vérification d'Etat Civil... puis aucune nouvelle.

La consultation des décrets de la Présidence de la République portant nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur (le dernier en date du 17 avril 2016) nous laisse toujours dans l'attente d'un premier Résistant corrézien encore vivant, récompensé sur ce contingent de 1500 décorations spécifiques. Pourtant, des centaines de nominations ont été prononcées, en faveur de militaires de 1939-45, des guerres d'Indochine, d'Algérie et d'opérations extérieures contemporaines. Or plusieurs de nos Résistants se sont engagés pour la durée de la guerre dans la Première Armée française...

Alors nous nous posons des questions :

Pourquoi, sur 1500 décorations, les Résistants de Corrèze, un des premiers départements Résistants et premier comité ANACR de France, sont-ils « oubliés » ?

La Résistance des civils à la dictature de Vichy et au nazisme est-elle à ce point déconsidérée qu'elle ne mériterait pas une distinction ?

La Résistance n'était-elle pas une attitude civique suffisamment exemplaire ?

Au moment où notre pays vient de vivre en 2015, des drames du fanatisme et de la barbarie, le réveil de la « bête immonde », n'aurait-il pas été opportun de donner un signe et des repères à notre jeunesse ?

Ces repères, à la fois historiques et civiques, n'auraient-ils pas pu contribuer à une prise de conscience de la nécessité de résister aujourd'hui à la xénophobie, au racisme, aux atteintes aux valeurs de solidarité, de fraternité et de paix du Conseil National de la Résistance ?

Depuis 2015, à l'espoir de nos derniers Résistants de voir leurs sacrifices reconnus, ont succédé la déception, pour beaucoup l'indignation, le sentiment d'avoir été trompés.

*Il reste leur **tristesse**, celle de leurs familles, de leurs Amis, face à ce qu'ils considèrent comme une injustice, alors même qu'un dignitaire étranger, transgresseur dans son pays des droits des hommes et des femmes proclamés par nos lois et celles de l'ONU, est décoré de la Légion d'Honneur au nom de la « tradition diplomatique » !*

Nous sommes fondés à demander avec insistance à la République de reconnaître ses défenseurs les plus fervents : ceux de la Résistance, le temps passe vite, il y a urgence !

L'ANACR continuera à réclamer leur dû !"

Merci à Bernard Delaunay pour cet article et pour nous permettre de le reprendre ici.

Le comité A.N.A.C.R. secteur d'Objat